

LIMITER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE D'UN FESTIVAL



ORGANISATEUR(S) : LE COLLECTIF DES FESTIVALS

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Initiation

Payant*
21 h sur 3 jours

Présentielle

* Formation payante : 840 € | Gratuit pour les bénévoles des festivals bretons

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir terminé le MOOC Festivals en transition
- Pouvoir s'appuyer sur un cas concret de festival (dont on connaît bien l'organisation)

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Module 20 du parcours Coordination DD d'un festival

Pour diminuer l'impact environnemental d'un évènement, les principaux leviers d'actions sont connus : transports, alimentation, déchets, énergie et eau. Mais pour les mettre en œuvre, il faut une stratégie bien ficelée : comprendre les enjeux, connaître les solutions, prioriser les actions et expérimenter. C'est l'objet de ce module : la construction d'un plan d'actions écoresponsable concret et adapté à son festival, en plusieurs axes thématiques.

Compétences visées

- Déterminer les leviers d'actions prioritaires pour limiter l'empreinte écologique d'un festival.
- Recenser les actions pouvant être mises en place et étudier leur efficacité.
- Construire un plan d'actions pour réduire l'impact carbone de son festival, et en assurer le suivi.

Programme

- L'enjeu de décarbonation
- Transports et mobilité
- Alimentation-restauration
- Déchets
- Energie et eau
- Pour chaque sujet : chiffres-clés, retours d'expériences sur diverses solutions, les fausses bonnes idées, les pistes pour aller plus loin.
- Méthodologie de construction d'objectifs, de fiche-action et de plan d'actions.
- Partager les évaluations

DATE(S) DE LA FORMATION

30 janvier 2023

30, 31 janvier et 1 février 2023

LIEU DE LA FORMATION

-
35000 Rennes

LIMITER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE D'UN FESTIVAL



POUR S'INSCRIRE

 02 99 31 70 87

 contact@lecollectifdesfestivals.org

STRUCTURE FORMATRICE

 Le Collectif des festivals

 Voir la présentation de cette structure